

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_024

Composition de la commission d'achats et de la commission d'appel d'offres

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Régis VALGALIER, Malika MONZIOLS, François FOLCHER, Pierre HERRGOTT, Serge VÉDRINES, Jean-Michel ARNAL, Alain DELMAS, Jean-Michel DAUMAS, Gilbert FAUCHER, Arnaud CURVELIER, Didier CADAUX, Patrick SALSON, Christine BEDEL, Daniel AURIOL, Richard SARRAU, Raymond FABRÈGUES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1414-2 et L.1411-5 indiquant que la commission d'appel d'offres est composée par le président et cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Décide que la commission d'appel d'offres (CAO) se réunira dans le cadre des marchés à procédure formalisée, en fonction des seuils de procédure en vigueur ;

Décide de mettre en place une commission d'achats qui se réunira dans le cadre des marchés à procédure adaptée, en fonction des seuils de procédure en vigueur ;

Décide que les membres élus feront partie à la fois de la CAO et de la commission d'achats ;

Procède à la désignation des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants devant composer la CAO et la commission d'achats, selon les modalités suivantes.

Le président Serge VÉDRINES fait un appel à candidature.

Sont candidats, par ordre alphabétique : Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, René JEANJEAN, Patrick SALSON et Régis VALGALIER en tant que en tant que membres titulaires ;

Sont candidats, par ordre alphabétique : Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Régine DOUSSIÈRE et Madeleine MACQ en tant que en tant que membres suppléants.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé au vote à main levée.

Sont proclamés membres de la commission d'appel d'offres et de la commission d'achats, par ordre alphabétique : Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, René JEANJEAN, Patrick SALSON et Régis VALGALIER en tant que membres titulaires et Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Régine DOUSSIÈRE et Madeleine MACQ en tant que membres suppléants.

Le président complète la composition de la CAO et de la commission d'achats.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Serge Védrières".

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 09/09/2020
et publié ou notifié
le 10/09/2020

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 09/09/2020
048-200080547-20200909-DE_2020_024-DE